

bills modifiés et nous les rapporterons à la Chambre. Je ne vois pas présentement la nécessité de réunir le Comité de nouveau.

M. LENNARD : Prévoyez-vous d'autres directives du gouvernement. Vous dites : "jusqu'ici."

Le PRÉSIDENT : Nous siégeons encore et la Chambre aussi ; l'expérience m'a enseigné qu'il n'y a rien de définitif en affaires des anciens combattants.

M. HERRIDGE : Je croyais que nous avions réservé une clause de l'autre bill d'assurance.

Le PRÉSIDENT : C'était le cas, mais nous en avons disposé immédiatement avant votre arrivée. Il vous fera plaisir d'apprendre que nous avons laissé tomber la clause et qu'elle a été biffée du bill.

M. CROLL : Avant que le Comité s'ajourne, je voudrais, monsieur le président, vous remercier au nom des membres du Comité de l'énergie, des efforts, de la patience dont vous avez fait preuve et du travail que vous avez accompli pour le bien-être des anciens combattants. Nous voulons aussi remercier le général Burns et les membres de son personnel qui se sont tant dépensés et qui nous ont si grandement aidés.

Ce Comité a toujours effectué son travail dans un seul et même but. Nous avons toujours siégé pour servir nos électeurs et surtout les anciens combattants. C'est en leur nom que nous avons établi des lois que nous regardons comme les meilleures au monde et nous continuerons de le faire. Je crois que ce Comité a produit d'heureux résultats. Nous avons établi de nouvelles lois et nous avons amélioré les anciennes. Ce travail a été très utile aux anciens combattants du pays. Je suis persuadé que la Chambre saura apprécier le travail que nous avons accompli. De toute façon, je veux vous remercier, monsieur le président, ainsi que les autres membres du Comité de vous être donnés tout entier à la besogne pour le plus grand bien des anciens combattants de la nation.

Le PRÉSIDENT : Merci, monsieur Croll. Il est toujours malavisé d'inviter un politicien et surtout de m'inviter moi-même à faire un discours. Je vous promets que je ne parlerai pas longtemps, mais il y a une chose ou deux que j'aimerais vous dire.

Ce m'est un plaisir et une satisfaction toujours nouveaux de présider à ce Comité. Il m'est toujours difficile en ma qualité de président de ne pas prendre une part plus active aux délibérations. Mais, les années m'ont appris à me retenir et j'espère sincèrement que nos discussions ont été profitables.

Le travail accompli cette année à notre Comité n'est pas seulement l'oeuvre du présent Comité, mais remonte aux années précédentes. J'aimerais dire aux nouveaux membres du Comité des Anciens combattants que notre Comité est unique en son genre. D'abord, le niveau général des connaissances personnelles de nos membres relativement aux questions à l'étude est, je crois, beaucoup plus élevé que celui de tout autre comité de la Chambre des communes. Tous les membres qui prennent la parole au cours de nos séances savent assez bien de quoi ils parlent. Nous travaillons ensemble au bien-être de nos anciens camarades.

Ce m'est un grand honneur d'avoir présidé ce Comité et je vois que les nouveaux membres venant de différents groupes ont semblé goûter l'atmosphère qui règne ici et ils ne se sont pas obstinés à répéter les mêmes erreurs que nous avons commises lors de nos premières séances.

Je veux donc vous remercier tous de votre collaboration et j'espère que notre travail bénéficiera à nos anciens compagnons d'armes et qu'il encouragera nos gouvernements dans l'avenir.

M. BROOKS : Avant de partir, je voudrais savoir si le compte rendu des débats du Comité sera rapporté à la Chambre. Si je comprends bien, c'est la coutume.

Le PRÉSIDENT : Vous voulez dire le hansard ?